



Paris, vendredi 16 juillet 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04136**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Obstacles à la navigation****Canal latéral à l'Aisne  
bief n°4 de la Cendrière****Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 16/07/2021 à 09:00**

o Canal latéral à l'Aisne

entre les pk 29,500 et pk 30,500 - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison d'un arbre tombé en travers du chenal au PK 30,000 du bief n°4 de la Cendrière du canal latéral à l'Aisne, la navigation est arrêtée entre les PK 29,500 et 30,500. Les bateaux avalants sont invités à se stationner à l'aval de l'écluse n°3 de Berry-au-Bac et les bateaux montants sont invités à se stationner à l'amont de l'écluse n°4 de la Cendrière.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Chef du service de gestion de la voie d'eau

**Signé**

Cecile RAOUX